



Demande de propositions (DP) : Étude nationale de validité d'un test de dextérité manuelle

1. Introduction et contexte

En 2019, l'Association dentaire canadienne (ADC) s'est engagée à investir 1 million de dollars afin de soutenir la recherche sur les processus d'admission aux facultés de médecine dentaire au Canada. Cet investissement visait à renforcer les données probantes à l'appui des outils et des processus d'admission et d'en assurer leur pertinence continue pour la profession. En collaboration avec les facultés de médecine dentaire canadiennes, l'ADC a créé un comité national chargé de définir les priorités de recherche et d'orienter les décisions de financement en matière de validité prédictive, d'équité et de compétences professionnelles.

L'une des priorités de recherche du comité portait sur l'évaluation de la dextérité manuelle comme composante du processus d'admission en médecine dentaire. Des études antérieures ont examiné la valeur prédictive d'évaluations, telles que le *Bead Test* ainsi que le *Purdue Pegboard and Mirror Test*, ce qui a mené au développement d'une évaluation combinée. Ces outils se sont révélés prometteurs comme mesures normalisées et évolutives de la dextérité manuelle et méritent une étude plus approfondie.

Après les perturbations causées par la pandémie, l'ADC a réuni de nouveau son comité en 2025 afin de réévaluer les priorités et de déterminer les possibilités d'utilisation des fonds de recherche restants. Les consultations menées par la suite, notamment la Conférence ADC-ACFD sur les admissions 2026, ont confirmé la nécessité de disposer de données probantes supplémentaires concernant le rôle des tests de dextérité manuelle dans les admissions. Par la présente demande de propositions (DP), l'ADC souhaite retenir les services de chercheurs qualifiés afin d'évaluer la validité prédictive de cette évaluation combinée (*Bead Test* et *Purdue Pegboard and Mirror Test*) et de déterminer sa pertinence en tant que critère national de référence permettant d'identifier les candidats possédant le

niveau minimal de dextérité manuelle requis pour réussir une formation en médecine dentaire et exercer en toute sécurité en milieu clinique.

2. Portée des travaux

Il est de la responsabilité des chercheurs retenus de concevoir et de réaliser une étude exhaustive visant à évaluer la validité prédictive et la faisabilité opérationnelle d'une évaluation combinée de la dextérité manuelle composée du *Bead Test* et du *Purdue Pegboard and Mirror Test*.

La portée de ce projet comprendra notamment les éléments suivants :

1. Conception de l'étude et collecte de données

- Élaborer un protocole d'étude rigoureux permettant d'évaluer de façon significative la relation entre la performance au test de dextérité manuelle et les résultats pertinents en formation dentaire.
- Identifier et recruter un nombre suffisant de participants provenant d'une ou de plusieurs facultés dentaires afin d'obtenir des résultats statistiquement fiables et généralisables.
- Lorsque possible, inclure la participation de plusieurs établissements afin de renforcer la validité et l'applicabilité des résultats à l'échelle nationale.

2. Analyse de la validité prédictive

- Évaluer la relation entre les résultats obtenus à l'évaluation combinée de dextérité manuelle et différents indicateurs de réussite étudiante, notamment :
 - le rendement scolaire;
 - la performance préclinique et clinique;
 - la progression dans le programme ou les résultats associés aux mesures de remédiation.
- Évaluer la contribution relative de chacune des composantes du test ainsi que celle de l'évaluation combinée.

3. Détermination de critères de réussite (note de passage)

- Élaborer et valider une approche fondée sur des données probantes permettant de définir un seuil minimal de performance (note de passage) pour l'évaluation combinée.
- Veiller à ce que la note proposée :
 - soit statistiquement justifiée et établie de façon empirique;
 - présente un équilibre approprié entre la sensibilité et la spécificité;
 - minimise le risque d'exclure des candidats susceptibles de réussir, tout en identifiant ceux qui pourraient ne pas posséder le niveau minimal de dextérité requis.

4 Considérations relatives à l'équité et à l'inclusion

- Évaluer si les résultats au test diffèrent selon les groupes de candidats (lorsque les données le permettent), notamment en ce qui concerne les implications pour l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Identifier et traiter toute source potentielle de biais liée à la conception, à l'administration ou à l'interprétation de l'évaluation.

5 Considérations relatives à la mise en œuvre

- Évaluer la faisabilité de l'administration du test à grande échelle, notamment :
 - la normalisation entre les différents centres d'évaluation;
 - la durée et la logistique de l'administration;
 - la cohérence et la fiabilité de la notation.
- Fournir des recommandations sur la manière dont cette évaluation pourrait être déployée comme outil national de présélection des candidats à l'admission.

3. Principaux résultats attendus

- **Plan de travail du projet** : méthodologie, échéancier et plan de communication.
- **Rapports d'étape** : rapports mensuels sur l'avancement du projet soumis à l'ADC.
- **Résumé des entrevues avec les parties prenantes** : documentation des observations recueillies auprès du personnel et du Conseil d'administration.
- **Rapport définitif** : évaluation complète comprenant les résultats, les analyses et des recommandations concrètes.

4. Rapports et gouvernance

- Le ou la responsable de l'équipe de projet retenue relèvera d'un gestionnaire de projet désigné par l'ADC.
- Des mises à jour seront présentées au Comité sur les outils d'évaluation des admissions aux facultés de médecine dentaire, notamment concernant les progrès, les risques et les résultats préliminaires.
- La personne chargée des recherches pourrait être invitée à participer à certaines réunions du comité afin de présenter les résultats intermédiaires.

5. Exigences relatives à la proposition

Les personnes intéressées doivent soumettre une proposition comprenant :

- Le résumé du projet en une page;
- La proposition principale (maximum de 5 pages);
- La présentation de l'équipe de recherche comprenant une description d'une page mettant en valeur l'expertise et l'expérience pertinentes de l'équipe, ainsi que des curriculum vitae ou notices biographiques de deux pages pour chacun des candidats;
- L'échéancier du projet et les principales étapes;
- Le budget du projet.

Tous les documents doivent être présentés avec un interligne simple et une police de 12 points.

6. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Expérience et expertise pertinentes de l'équipe de recherche, y compris la collaboration interinstitutionnelle ainsi que la diversité des parcours et des types d'expérience des candidats (25 %).
- Approche méthodologique et justification des méthodes proposées (25 %).
- Cohérence de la proposition par rapport à l'objectif d'amélioration des d'admission aux programmes de DMD/DDS (20 %).
- Clarté des indicateurs de réussite du projet (20 %).

- Pertinence du budget (10 %).

7. Modalités de soumission

- **Méthode de soumission** : veuillez transmettre votre proposition par courriel à Isabelle Gingras, à l'adresse igingras@cda-adc.ca.
- **Questions et demandes de renseignements** : toute demande de renseignements doit être adressée à Isabelle Gingras, à l'adresse igingras@cda-adc.ca.

8. Échéancier

Étapes	Date
Publication de la DP	2 septembre 2026
Date limite de soumission des propositions	6 novembre 2026
Communication des résultats	Janvier 2027
Début du projet	Février 2027
Rapports d'étape	Rapports semestriels
Rapport définitif	Deux ans après le début du projet, avec possibilité d'une prolongation de deux ans

9. Confidentialité

Tous les renseignements partagés pendant le processus de soumission et tout au long du projet doivent être traités de façon confidentielle. Avant que des renseignements ne soient communiqués, les soumissionnaires devront signer une entente de confidentialité. Les documents internes seront transmis uniquement après la signature d'une entente de non-divulgaration.

10. Budget

Le budget prévu pour ce projet est estimé entre 50 000 \$ et 225 000 \$. Les répondants sont encouragés à soumettre des propositions se situant dans cette fourchette et à fournir une justification claire des coûts proposés. Le budget définitif sera établi en fonction de la portée des travaux, de la valeur ajoutée proposée et de l'alignement avec les objectifs du projet. Les propositions dépassant le plafond indiqué pourraient ne pas être retenues, à moins qu'une valeur exceptionnelle ne soit clairement démontrée.